



CAP AEPE Session 2022-2023

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Il s'agit d'une réforme du diplôme du CAP Petite Enfance. Le Cap AEPE est le 1^{er} niveau de qualification de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le but de contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

Il s'agit d'un diplôme de niveau V délivré par l'Education Nationale.

Formation éligible au CPF – www.moncompteformation.gouv.fr

Quels sont les grands changements du CAP AEPE par rapport au CAP Petite enfance ?

Une large place est consacrée à du contenu éducatif pour accroître les compétences d'éveil et d'animations des titulaires.

Il inclut des modules pour lutter contre les exclusions (situation de handicap, nouvelles formes de parentalité, égalité fille-garçon...).

Une durée des stages plus importante que précédemment.

Public cible de la formation :

Salarié du secteur de la petite enfance sans qualification (financement employeur - contrat de professionnalisation...)

Salarié en projet de reconversion professionnelle (CIF, CIF CDD...).

Personne en poursuite d'étude.

Demandeur d'emploi en recherche d'une qualification professionnelle dans le secteur de la petite enfance.

Prérequis :

Avoir 18 ans avant le 31/12/2023.

Satisfaire aux épreuves de sélection du centre de formation.

Etre à l'aise avec les épreuves de synthèse de documents.

Positionnement initial : en cas de difficulté un accompagnement payant pourra être proposé par le centre de formation.

Modalités de sélection :

Entretien de motivation avec le coordinateur de formation.

A l'issue de l'entretien les résultats sont communiqués aux candidats par courrier/email...

Equipe pédagogique :

Notre équipe de formateurs est spécialisée dans la petite enfance. Ce sont tous des formateurs issus du secteur professionnel : Infirmier, Conseillers ESF, Psychologue, salariés de crèche...

Cette équipe travaille sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique : Karine VALERO

Nous vous garantissons ainsi un accompagnement uniformisé et de qualité, en cohérence avec le référentiel du CAP AEPE.

Objectifs de la formation :

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.

Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels.

Contenu de la formation :

Le CAP AEPE s'articule autour :

-3 modules en lien avec les blocs de compétences

-EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

-EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

-EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

-Un module commun : accueil, présentation des épreuves, préparation au diplôme, révisions tutorées, bilan, certification blanche...

-Un module d'accompagnement au passage des matières générales : Maths/Sciences - Français – Histoire/Géographie

-Un module de PSE : Prévention Santé Environnement

Durée de la formation :

Dans l'organisme de formation :

Un Parcours complet de 409.5 H de formation de septembre 2022 à mai 2023 comprenant :

Socle de base 94.5 heures

PSE 24.5 heures

EP1 122.5 heures

EP2 56 heures

EP3 56 heures

Matières Générales : 56 heures

Les stages en entreprise :

Durée variable conformément au référentiel de formation du CAP AEPE

Exemple :

14 semaines minimum de stages (sauf pour les personnes qui pourront attester de contrats de travail auprès d'enfants de moins de 6 ans.) répartis :

-7 semaines en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) auprès d'enfants de moins de 3 ans

-7 semaines en école maternelle auprès d'enfants de moins de 6 ans

Taille des groupes en formation :

Taille minimum des groupes : 6 stagiaires /Taille maximum des groupes : 30 stagiaires (avec dédoublement)

Méthodes pédagogiques :

Cours Théoriques

Cours Pratiques en sous-groupe

Cours sous forme de Travaux Dirigés

Utilisation de la vidéo

Équipement du centre de formation : salle de puériculture, cuisines pédagogiques, salle pour l'entretien des locaux

Modalité d'accompagnement des stagiaires :

Un formateur référent est nommé pour chaque stagiaire pour un suivi personnalisé : visites sur lieux de stages, aide dans la rédaction des rapports...

Modalité de certification :

Nous avons à nouveau obtenu 100% de réussite à la session du CAP PE de 2018 et 2019 et 2020

Les épreuves de certification ont généralement lieu en juin.

-1 épreuve EP1 -coef.7 :

→1 oral de 25 min, coef.6 à partir de 2 fiches (réalisation d'un soin du quotidien, accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages) établies durant la formation par le stagiaire

-1 épreuve EP2 -coef.4 : 1 écrit d'1h30 sur le bloc « Exercer son activité en accueil collectif »

-1 épreuve EP3 -coef.4 :

→1 préparation d'1h30 de l'épreuve pour l'élaboration d'un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire

→1 exposé oral du projet et entretien d'une durée de 25 min.

-1 épreuve de PSE : coef 1→1 écrit en PSE (prévention, santé, environnement), d'1 h, coef.1

-Des épreuves de matières générales

Sciences et mathématiques **COEF 2**→ 1 écrit de 1h30

Français **COEF 2**→ 1 écrit de 2 heures et 1 oral de 10 minutes.

Histoire Géo EMC **COEF 2**→ **1 oral de 15 minutes**

Poursuite de formation :

Le titulaire du CAP peut se présenter au concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), de la fonction publique territoriale. Il peut également se présenter aux concours d'entrée pour suivre une formation d'auxiliaire de puériculture.

Modalités d'inscription :

Inscriptions ouvertes du 01/02/2022 au 31 août 2022 (dans la mesure des places encore disponibles)

Informations pratiques :

La formation se déroulera du 2 septembre 2022 au 31 mai 2023.

Horaires en centre de formation : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Lieu : Le Puits de l'Aune – 17 Rue Louis Blanc - 42110 Feurs

Accessible depuis la gare SNCF et ligne TIL à moins de 10 minutes à pied.

Possibilité de restauration sur place (self payant ou coin repas).

Faire sa formation au Puits de l'Aune, c'est bénéficier :

D'un très vaste réseau de partenaires sur les 5 dernières années, plus de 225 structures d'accueil (crèches, écoles, centres de loisirs) ont accueilli nos stagiaires sur tout le département.

Un travail de conception pédagogique avec Babylaune, notre crèche d'application au Puits de l'Aune

Notre établissement a modifié en profondeur le contenu de cette formation en lien avec le nouveau référentiel de formation du CAP AEPE. Pour être plus en phase avec les attentes des terrains et garantir une employabilité maximum à nos stagiaires à l'issue de la formation, nous avons choisi de maintenir des cours de pratique :

- Cours de cuisine
- Cours de Puériculture
- Cours d'entretien des locaux
- Cours d'entretien du linge

Dans notre centre de formation, tous les stagiaires pratiquent.

Contact et retrait des dossiers d'inscription à partir de février 2022

Elodie BILLAUD - Assistante formation

Karine VALERO - Responsable de formation CAP AEPE

Evelyne VERPY - Responsable du centre de formation

Téléphone unique : 04 77 26 11 65 ou email : formco.feurs@cneap.fr

Le Puits de l'Aune, Centre de formation est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.

